



FORMULAIRE DE DEMANDE

Carte d'accès aux déchèteries

PROFESSIONNEL

INFORMATIONS ET TARIFICATION

- **Première demande de carte** : gratuite
- **Demande d'une nouvelle carte (perte, détérioration ou carte supplémentaire)** : facturée 10 €.
- **Dépôt en déchèterie** : facturé à la tonne suivant les matériaux déposés.
- **Tarifs affichés à l'entrée des déchèteries et sur le site www.cdciledere.fr.**

IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise ou de la société :

Nom : Prénom :

Agissant en qualité de : Activité professionnelle :

N° SIRET / SIREN : Code APE :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Fax :

Siège social de l'entreprise :

- sur l'Ile de Ré, veuillez préciser si l'activité est permanente non-permanente
- sur le continent

VÉHICULE(S)

Immatriculation 1 :	Immatriculation 6 :
Modèle :	Modèle :
Marque :	Marque :
Immatriculation 2 :	Immatriculation 7 :
Modèle :	Modèle :
Marque :	Marque :
Immatriculation 3 :	Immatriculation 8 :
Modèle :	Modèle :
Marque :	Marque :
Immatriculation 4 :	Immatriculation 9 :
Modèle :	Modèle :
Marque :	Marque :
Immatriculation 5 :	Immatriculation 10 :
Modèle :	Modèle :
Marque :	Marque :

JE SOUSSIGNÉ(E)

Je soussigné (e) :

- Certifie avoir demandé ce jour une carte d'accès professionnel pour les déchèteries de la Communauté de Communes de l'Île de Ré ;
- Certifie connaître les conditions d'accès à ces dernières (tarifs, heures d'ouverture, déchets acceptés...);
- M'engage à respecter le règlement de fonctionnement des déchèteries ;
- Atteste être assuré(e) pour les dommages causés aux tiers.

Fait à le Signature :

PIÈCES À FOURNIR

- Le formulaire complété et signé ;
 - La copie des cartes grises des véhicules ;
 - La copie de l'extrait K bis du Registre du Commerce (récent) ;
- ou
- La copie de l'inscription au Répertoire des Métiers (récent).

Merci de nous renvoyer votre dossier complet à : SERVICE GESTION DES DÉCHETS
CS 28001
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

ou par mail à : infodechet@cc-iledere.fr

POUR RETIRER VOTRE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Pour retirer votre carte d'accès aux déchèteries, **rendez-vous au Centre de transfert des Déchets Ménagers** (Service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes de l'Île de Ré), dans les 3 jours ouvrés suivant l'envoi de votre dossier. Les cartes d'accès aux déchèteries ne sont pas envoyées par courrier.



Service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes de l'Île de Ré
Centre de Transfert des Déchets Ménagers
Lieu-dit Les Gâchettes – RD 735 – 17580 LE BOIS-PLAGE-EN-RE
05 46 29 01 21 du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H ou infodechet@cc-iledere.fr